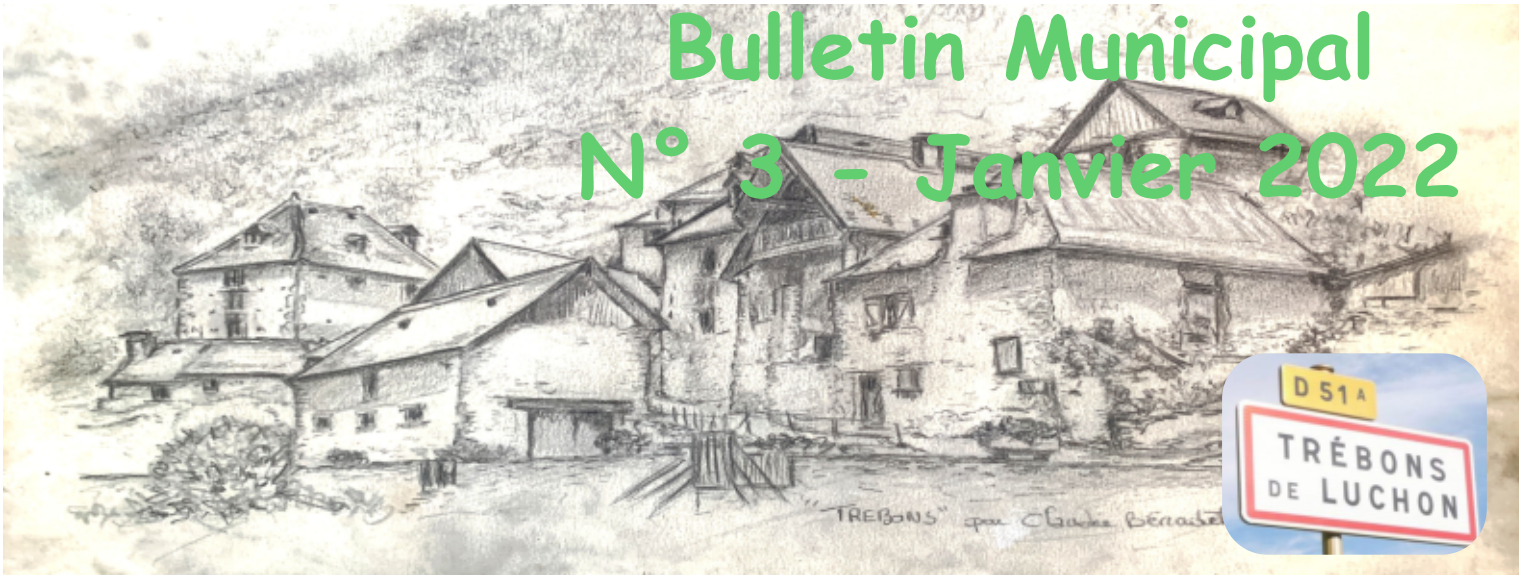

Bulletin Municipal
N° 3 - Janvier 2022

Le Mot du Maire

2021 est derrière nous, et 2022 a déjà pris le pas.

Souhaitons que cette année soit celle de la fin de cette pandémie qui bouleverse notre existence.

Au nom de l'ensemble des élus, je vous adresse mes voeux de santé et de bonheur à l'occasion de cette nouvelle année.

Le MAIRE

Illuminations de Noël

Ces fêtes de fin d'année furent encore l'occasion d'illuminer notre commune.

Merci à Anne et Léonie pour leur aide à la conception de l'arbre de Noël.

Souhaitons que la conjoncture soit plus clémente l'année prochaine pour nous permettre de mieux illuminer notre petit village.

Sommaire

* Le Mot du Maire.....1
* Illuminations de Noël.....1

* Effacement des réseaux..2
* L'écho des Montagnes.....2
* La Fibre Optique.....2

* Site Internet 3
* Journée Citoyenne.....3
* Problème au niveau de la source.....3

* Rubrique Pratique - Collecte et tri des déchets ménagers.....4
* Trébons d'antan.....4

Projet d'effacement des réseaux

Le 3 décembre 2021, l'entreprise CASSAGNE désignée pour réaliser l'étude ainsi que le chiffrage de ce projet, a été reçue par l'équipe municipale afin d'établir le plan du réseau et de vérifier la faisabilité du tracé que nous avons proposé concernant le passage des câbles.

A cette occasion, nous avons parcouru le village afin d'étudier les différentes possibilités de raccordements particuliers à chaque habitation.

Ce projet doit ensuite être transmis à l'ingénieur chargé de l'étude (M. Jérémy Durou) afin de finaliser la réalisation sur le plan technique. Le résultat de ce projet débouchera sur une cotation que le SDEHG proposera au conseil municipal courant juin.

L'étude technique du projet porte seulement sur l'enfouissement du réseau basse tension. Les réseaux télécommunication (câble ou fibre) , l'éclairage public ou celui d'une possible alimentation en eau du bas du village doivent faire l'objet d'une étude complémentaire.

Le raccordement individuel sera soumis au cas par cas à chacun des propriétaires pour approbation. Dans ce cadre, certains pourront être sollicités afin de valider les travaux les concernant (raccordements et passages sur les propriétés).

Le conseil municipal est déterminé à rechercher toutes les aides possibles pour faire aboutir ce projet. Il est évident que ce projet ne pourra voir le jour que si la part qui incombe à la commune est supportable financièrement.

Pour tout renseignement complémentaire sur ce projet, les 2 interlocuteurs de la commune à contacter sont Mr Le Maire (0610743091) ou Thierry LOT (0621517964).

La Fibre Optique ?

Actuellement, le centre de Bagnères de Luchon est en cours de déploiement.
Notre zone (N° 148) est toujours à l'étude, l'ouverture commerciale a été réévaluée au 2ème semestre 2022 (Covid-19 et divers retards de déploiement).
Retrouvez les détails sur :
https://www.fibre31.fr
et sur :
https://hautegaronnenumerique.fr/le-deploiement/

L'écho des Montagnes

Le bruit d'un évènement commun avec nos voisins et amis de Cazarilh commence à courir....
Quoi de plus convivial !!
Plusieurs projets ont été évoqués, repas commun lors de la fête du brandon, manifestation festive autour du moulin qui, faut-il le rappeler est en indivision avec la commune de Cazarilh.
Toutes ces manifestations auraient lieu, bien sûr, pendant les beaux jours (juin-juillet-aout) et sur des modes de financement variés (quelques mecènes se sont déjà avancés).
Ceci étant, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Gardons le Contact

Les Coordonnées :

mairie.trebons.luchon@orange.fr

05 61 94 27 85

https://trebonsdeluchon.fr

Permanence les jeudis de 13h à 16h

Le Bulletin Municipal :

Ce bulletin est aussi disponible en format PDF, et le sera pour les suivants.
Chacun pourra en faire la demande en nous communiquant son adresse email.

La Mairie, c'est aussi :

Vous pouvez aussi utiliser les services de la Mairie pour diverses démarches administratives.
(voir dernière page, Rubrique Pratique).

Site Internet du village

Le site institutionnel de la Commune de Trébons de luchon est désormais disponible via l'url suivante:
https://trebonsdeluchon.fr

Il donnera des informations sur la vie du village, ainsi que des renseignements utiles.
Afin de faciliter les échanges, deux formulaires sont aussi à disposition :
* Formulaire "Contactez-nous" dédié aux diverses demandes officielles et administratives.
* Formulaire "Suggérez-nous" dédié à vos suggestions.

Enfin, vous pourrez vous inscrire à la newsletter qui vous donnera régulièrement et automatiquement les derniers articles parus.
N'hésitez pas à le consulter.

Journée Citoyenne du 30 Octobre 2021

Comme décidé lors du Conseil Municipal du 06 Juin 2021, et annoncé dans le bulletin N°2, ce samedi 30 Octobre, tous les «Trébonsois» ont été conviés à participer selon leurs moyens et leurs disponibilités à la réalisation de travaux d'entretien de notre commune.
Rendez-vous fut donné à 9 heures, salle de la mairie.
Travaux programmés :
=> Enlèvement de toutes les jardinières posées sur le mur qui longe la route et vérification de l'état des pierres de surface.
=> Nettoyage parking et panneaux d'affichage.
=> Nettoyage du fossé étroit entre le parking et le châtaignier.
=> Nettoyage des bassins.
=> Voir le drainage de l'eau qui ravine le chemin communal au dessus de la propriété M. Cartault.
=> Nettoyage du cimetière.

La journée fut ponctuée par un repas commun et convivial.
Les travaux prirent fin à 17h00 et furent suivis d'une séance du conseil.
Une journée dense et studieuse pour l'équipe municipale, et les participants, mais très constructive et pleine d'envie....de recommencer !!
Félicitations à tous les participants !!

Rendez-vous le 23 avril 2022 pour une nouvelle journée citoyenne. Tous les volontaires sont, bien entendu, les bienvenus.

Eau : Problème au niveau de la Source

Des membres de l'équipe municipale ont constaté le 4 septembre 2021, une baisse significative du débit de la fontaine au centre du village.
Cette baisse est symptomatique d'un manque d'eau en provenance de la source. Le problème étant connu, M. le Maire et un conseiller municipal sont montés sur la zone de captage malgré le mauvais temps, afin de faire le nécessaire pour rétablir l'alimentation en eau du réservoir. Il est à noter que la dernière anomalie nécessitant la non consommation de l'eau du réseau remonte au 19 Août 2020. Depuis les seules anomalies qui ont pu être relevées ont été sans conséquences sur la consommation.
Lorsque des anomalies concernant des différences de débit significatives sont constatées, il est important pour le bien de tous de faire remonter sans tarder l'information au niveau de la Mairie.
Concernant la source, la prise en charge des travaux par le SMEA pour la protection du périmètre de captage a été programmée pour plusieurs communes dont celle de Trébons.
Le coût de l'opération pour notre seule commune est estimé à 25000€.

Collecte et tri des déchets ménagers

Les papiers, cartons, emballages ménagers et verres sont soumis à un tri et doivent être déposés dans les bacs dédiés mis à disposition par la communauté de communes au pont de Trébons.

Les déchets ménagers résiduels sont à placer dans des sacs fermés et déposés dans les 2 conteneurs de collecte situés sur le parking et au pied du pylone du transformateur (collecte hebdomadaire le jeudi).

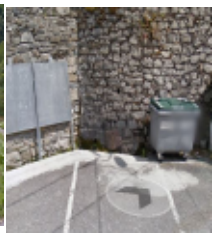

La déchèterie de Bagnères de Luchon accueille, du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 17h30, le reste des encombrants (hors produits dangereux, hospitaliers, ou branches de diamètre supérieur à 25cm), à concurrence de 1 m3 par jour et sous présentation d'un justificatf de domicile de moins de 3 mois.

Contacts Service Déchets :

https://cc-pyreneeshautgaronnaises.fr
05 62 00 58 95
l.pallec@cchg.fr

Trébons d'Antan

Episode de neige à l'hiver 1986, l'entr'aide était de mise face à la masse de neige accumulée.